



# L'EXPRESSO

## « ENSEIGNANTS : LEADERS EN TEMPS DE CRISE ET FAÇONNEURS D'AVENIR »

OU QUAND IL Y A PLUS DE MAUVAISES NOUVELLES QUE DE BONNES À AJOUTER À UN CONTEXTE DÉJÀ DIFFICILE

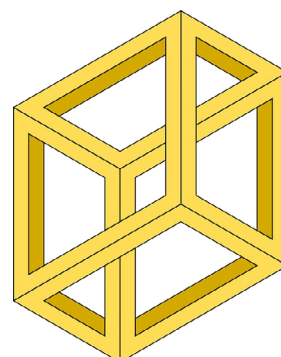
Lundi dernier, le 5 octobre, était la Journée mondiale des enseignants et des enseignantes, dont le thème était « Enseignants : leaders en temps de crise et façonneurs d'avenir ». L'une des fonctions de cette journée chapeautée par l'UNESCO en cette période trouble de pandémie consistait à ne laisser personne de côté, une revendication qui a une résonance tant pour les conditions d'enseignement que pour les conditions d'apprentissage des étudiantes et des étudiants. Malheureusement, ici à Montmorency, force est de constater que les conditions d'enseignement et le corps professoral semblent avoir été relayés à un enjeu de second ordre.

En cette période de crise, il est plus difficile que jamais de garder le contact avec vous. En même temps, le contexte fait en sorte que les dossiers ne cessent de se multiplier. Ce numéro de l'Expresso vise à vous informer des derniers développements, parce qu'on va se le dire, tout va beaucoup trop vite et la distance se fait sentir.

Plus que jamais nous sommes là pour vous !

## Des relations de travail à géométrie variable

À la question « comment vont les relations de travail en ce moment ? », la réponse ne pourrait être qu'en demi-teinte. Les situations décrites plus bas dans cet Expresso constituent certainement des irritants majeurs. Toutefois, malgré le fait que les communications avec les principales directions sont parfois trop lentes à notre goût et souvent frustrantes (longs délais de réponse sur certains sujets, réponses inconsistantes d'une direction à l'autre, absence de réponses), elles sont néanmoins constantes, à la fois sur le plan formel et informel. Nous avons d'ailleurs remarqué un changement au cours des deux dernières semaines environ. Simple hasard ou signe que notre impatience a été entendue ? Difficile à dire mais le dossier de la négociation du projet d'entente sur la formation à distance en temps de pandémie est un bon exemple d'un dossier qui avance bien. Nous avons tenu deux rencontres à ce jour et nous sommes à quelques



détails près d'en arriver à une entente que nous soumettrons à l'assemblée générale. Jusqu'ici, nous pouvons dire que la collaboration est exemplaire.

Nous devons AÜSSI reconnaître que notre désir de voir la Commission des études jouer un rôle plus actif a été exaucé : il y a eu pas moins de six rencontres à ce jour. Même chose pour le CRT, qui s'est rencontré cinq fois depuis le début de la session. Est-ce que ces rencontres sont toujours satisfaisantes ? Certainement pas, mais il existe au moins un canal de communication. Sachez aussi que vos représentants sur ces deux instances-clé travaillent fort afin de faire entendre la voix des professeurs, avec rigueur, ouverture et fermeté.

# UTILISATION DES RESSOURCES : UN RÉEL SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET LA RÉUSSITE ?

## Annexe A112 : EESH et EEBP

Depuis la dernière négociation en 2015, le régime budgétaire et financier des cégeps du gouvernement du Québec prévoit des ressources destinées au soutien de la réussite scolaire des étudiant.e.s ayant des besoins particuliers (EEBP) et des étudiant.e.s en situation de handicap (EESH).

Appelée aujourd'hui « Soutien à la réussite », l'objectif de l'annexe A112 s'exprime ainsi :

*Les montants accordés à chaque cégep doivent exclusivement servir à libérer des enseignants de leur charge d'enseignement pour qu'ils puissent réaliser des activités qui ont pour objectif de soutenir la réussite scolaire des étudiants ayant des besoins particuliers et des étudiants en situation de handicap [...]*<sup>1</sup>.

L'annexe précise que les ressources (environ 500 000 \$) peuvent servir notamment pour offrir de l'encadrement, développer des activités pédagogiques, adapter du matériel pédagogique, réaliser des activités de recherche ou mettre sur pied des projets « mobilisateurs »<sup>2</sup>.

Depuis le printemps dernier, les professeur.e.s siégeant au Comité des relations de travail (CRT) ou à la Commission des études (CÉ) ont interrogé à maintes reprises la partie patronale au sujet de ces ressources, sans jamais obtenir de réponse claire. Ce n'est que le 21 septembre, lors d'une rencontre avec la direction générale, la direction des études et la direction des ressources humaines, que le comité exécutif apprenait que des libérations (0.6 ETC) avaient été accordées – le 26 mai (!) – pour la réalisation de cinq projets et que les montants résiduels seraient injectés à l'hiver. Le 30 septembre, en CRT, la partie syndicale réitérait sa demande d'injecter l'ensemble des ressources restantes dans le projet de répartition dans le but d'alléger la tâche des enseignant.e.s à la prochaine session.

Enfin, la Direction nous a appris au passage qu'environ 200 000 \$ ne sont plus disponibles en raison d'un déficit accumulé des années antérieures. Nous avons aussi appris que 150 000\$ de cette annexe financent actuellement des projets chapeautés par la Direction des affaires étudiantes et des services à la communauté. Nous attendons toujours que le Collège nous précise la nature de ceux-ci et nous démontre qu'ils répondent bien à l'objectif de l'annexe.

1 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, Régime budgétaire et financier des Cégep, Québec, Gouvernement du Québec, Juillet 2020, [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/enseignement-superieur/collegial/Regime-bud-cegeps-2020-2021.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/enseignement-superieur/collegial/Regime-bud-cegeps-2020-2021.pdf), consulté le 6 octobre 2020.

2 *Ibid.*

## Annexe S119 : Réussite à l'enseignement collégial et relance économique du Québec

Cette annexe un peu fourre-tout vise à fournir aux collèges des ressources supplémentaires afin de s'adapter au contexte de la pandémie. Le premier volet (524 550 \$) concerne l'adaptation de la formation, notamment. Nous avons demandé que ces ressources aillent à l'enseignement, mais nous vous avons déjà fait savoir le 29 septembre dernier que nous avons appris avec surprise que le Collège avait dépensé l'entièreté des sommes avant même le début de la session. Nous avons demandé d'obtenir la ventilation des sommes, afin de connaître l'usage qui en a été fait. Nous savons néanmoins maintenant que le projet ÉCRAN, l'achat de matériel informatique en soutien à l'enseignement à distance (tablettes tactiles, casque d'écoute, etc.), l'ajout de ressource en soutien techno-pédagogique, etc., ont été réalisés à l'aide des montants de cette annexe. Nous attendons la ventilation exacte.

## Annexe S120 : Soutien additionnel aux étudiants en contexte de crise sanitaire

L'annexe S120 est arrivée comme une surprise à la fin du mois d'août dernier. Le premier volet (643 083 \$) vise à assurer l'encadrement pédagogique des étudiants et soutenir l'enseignement en situation de crise sanitaire. Nous avons exigé que l'ensemble de ces ressources soient versées dans la tâche enseignante. Lors d'une rencontre en début de semaine, la Direction des études et la Direction des ressources humaines n'ont pas voulu confirmer que ce serait le cas. Nous avons expliqué qu'il serait pour nous inacceptable que ces ressources, qui visent directement la tâche enseignante (encadrement, article 8-4.00 de la convention collective), puissent aller à d'autres catégories de personnel, bien que le texte de l'annexe laisse entendre que cela pourrait être le cas. On nous a demandé de faire des propositions sur la manière de répartir ces ressources dans les départements. Or, nous l'avons fait en CRT dès la mi-septembre! Nous avons souvent la décourageante impression de ne pas être pris au sérieux et nous l'avons fait savoir avec fermeté. Une autre rencontre est à venir.

## Dates importantes à venir

Assemblées générales (AG), les mardi (entre midi et 14h15) :

- » 20 octobre
- » 27 octobre \*\*\*Date ajoutée\*\*\*
- » 10 novembre
- » 1er décembre

*Veillez noter que la NÉGO pourrait, bien malgré nous, forcer l'ajout de nouvelles dates en cours de route.*

# CONTOURNEMENT DU COMITÉ INCLUSION

Les coordonnateurs de département ont été conviés à une rencontre ce lundi portant sur le mandat de l'inclusion sans plus de détail. Benoit Mercier, professeur au département de philosophie et conseiller en accommodement raisonnable, y a présenté le mandat qu'il a reçu en août dernier de la Direction générale, la Direction des études et la Direction des affaires étudiantes : la refonte du modèle d'éducation inclusive au Collège.

Difficile d'être contre les arguments entendus ce lundi, notamment ceux en lien avec le modèle d'aide à l'apprentissage actuelle qui tient très peu, voire aucunement compte du contexte dans lequel les cours sont donnés et des professeur.e.s eux-mêmes. Le problème n'est pas là. C'est plutôt le contournement des instances officielles pour y arriver qui est problématique. Notons aussi que le Collège a omis d'informer le Syndicat qu'il entendait consulter les professeur.e.s, en contravention avec la convention collective.

Rappelons qu'un « groupe de réflexion » sur l'inclusion existait déjà depuis plusieurs années au Collège. De longues discussions entre la Direction des études, la Direction des affaires étudiantes et le syndicat des enseignantes et des enseignants ont été nécessaires afin d'officialiser le comité sur l'inclusion ainsi que son mandat en commission des études le 11 décembre dernier. C'est moins de 7 mois après la première rencontre du comité que la Direction le contourne !

Malgré des démarches auprès de M. Mercier, de la Direction générale et de la Direction des études afin de mieux comprendre, personne ne nous a encore convaincus que le mandat de M. Mercier ne recoupait pas celui du Comité sur l'inclusion.

En attendant l'assemblée générale, nous vous proposons de vous référer au courriel qui vous a été envoyé hier pour plus de détails. Rappelons que pour l'instant, notre proposition est de ne pas répondre à cette consultation.

# CAFOUILLAGE SUR LA SEMAINE D'ÉVALUATION : LES PROFESSEUR.E.S SE SENTENT LARGUÉS

De nombreux professeur.e.s qui doivent enseigner entièrement à distance ont demandé des examens en présence, notamment afin de conserver leurs modes d'évaluations éprouvés et d'éviter la tricherie et le plagiat. Alors que les profs attendaient désespérément leur horaire d'examen depuis plusieurs semaines, le verdict est tombé : les examens en présence ne seraient pas possibles ni les périodes d'examens communes pour les groupes d'un même cours. Il semble que le nombre de demandes d'évaluations en présence dépassait largement les capacités du Collège dans le contexte.

Les professeur.e.s ont ensuite demandé de pouvoir exiger l'ouverture des caméras afin de pouvoir identifier leurs étudiant.e.s pendant les examens à distance. Encore une fois, le Collège ne se disait pas en mesure de nous donner une réponse.

Contre toute attente, il pouvait y avoir pire. Le 2 octobre dernier, les professeur.e.s recevaient un courriel très peu nuancé de la Direction des études leur annonçant, à quelques jours du début de la semaine d'évaluation, qu'ils et elles devraient assumer le rôle du SAA quant à la surveillance des EESH lors des évaluations. Rappelons que le Service d'aide à l'apprentissage a annoncé le 30 septembre ne pas être en mesure d'offrir de service pour la surveillance d'examens à distance, évoquant notamment les caméras comme raison ne leur permettant pas d'assurer une surveillance adéquate des examens. Comment est-il possible que le SAA puisse unilatéralement définir nos conditions de travail et de facto remettre en question nos choix pédagogiques ?

Les professeur.e.s demandent depuis le début de la session des consignes claires sur l'activation des caméras dans les cours en ligne en général, mais plus spécifiquement à des fins d'identification lors des évaluations : pouvons-nous ou pas l'exiger ? La Fneeq, de son côté, s'est déjà positionnée en faveur de permettre aux Collèges d'exiger des étudiants l'ouverture des caméras. Vos représentants à la Commission des études ont aussi déposé une demande en ce sens la semaine dernière (7 octobre). Toujours en Commission des études, ce mercredi 14 octobre, la Directrice des études, France Lamarche, nous a dit que les réflexions avançaient, et qu'on pourrait notamment s'inspirer de ce qui se fait au Collège Ahuntsic.

Bien qu'on puisse comprendre que la situation change rapidement et que ce qui est possible une journée ne le soit plus le lendemain, un plan d'urgence adéquat aurait prévu à l'avance les mesures de transition de la semaine d'évaluation et le traitement des examens au SAA dans ce nouveau contexte.